

GRAND ENTRETIEN

Par Joëlle ALAZARD*, Franck COLLARD** et Marc CHARBONNIER***

UNE ÉCOLE BICENTENAIRE À L'HEURE DU NUMÉRIQUE. ENTRETIEN AVEC MICHELLE BUBENICEK

Fondée par une ordonnance du 22 février 1821, l'École nationale des Chartes a 200 ans... L'occasion de rencontrer la directrice de cette prestigieuse école, Michelle Bubenicek¹, dans son bureau de la rue de Richelieu, le 8 octobre dernier. Établissement d'excellence de renommée mondiale, l'École est une institution singulière qui, tout en continuant à former à toutes les sciences auxiliaires de l'histoire, a très tôt investi le champ des humanités numériques, ce qui explique la grande diversité de ses enseignements et formations aujourd'hui. C'est donc au cœur d'une école en mouvement, entre transmission et innovation, que l'APHG a eu l'honneur de rencontrer Michelle Bubenicek, en pleine préparation du bicentenaire qui constituera, à n'en pas douter, un temps fort de l'école.

Joëlle ALAZARD, Franck COLLARD et Marc CHARBONNIER pour HISTORIENS & GÉOGRAPHES (H. & G.) : Nous aimerions dans un premier temps revenir sur votre parcours. Comment devient-on directrice de l'École des Chartes ?

Michelle BUBENICEK (M. B.) : C'est l'aboutissement d'un processus administratif : c'est une nomination du Président de la République sur une proposition du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui lui-même appuie les recommandations du Conseil scientifique et du Conseil d'administration de l'École des Chartes, lesquels ont préalablement voté pour choisir le candidat retenu. Les conditions sont d'être soit directeur d'études à l'École des Chartes, soit Professeur des Universités. La proximité de l'École, le fait d'y être passé permet de connaître le terrain. Pour ma part, je suis entrée à l'École des Chartes en 1990, après un bac scientifique à Guist'hau à Nantes et une prépa de deux ans à Henri IV, deux années à la fois très exigeantes et enthousiasmantes grâce à tout ce que j'ai pu y découvrir et y apprendre. J'ai ensuite beaucoup aimé mes années à l'École, où je me suis particulièrement plu, ce qui explique que j'y sois revenue comme directrice. C'est un poste très lourd, la maison doit continuer à évoluer mais il faut poursuivre le travail

pour offrir aux jeunes gens ces chances dont nous avons pu bénéficier, nous anciens élèves de l'École. C'est important de rendre ce que l'on a reçu !

Personnellement, j'ai un père philologue et médiéviste qui me parlait de l'École des Chartes alors que j'étais très jeune, que je baignais dans l'histoire et la littérature du Moyen Âge ; par ailleurs, j'aimais beaucoup l'histoire, le commentaire de document était en particulier un plaisir, donc j'ai très tôt su, dès la 4^e, que je voulais m'y engager. J'y pensais avant tout pour la conservation, pas pour l'enseignement. Mais est-ce la fibre familiale ? J'ai enseigné en tant que chargée de cours, ce qui me plaisait bien. J'ai pensé à passer l'agrégation d'histoire de droit puisque je faisais de l'histoire politique, mais je sortais de l'INP que j'avais intégré, j'étais déjà conservateur. Mais après quatre ans en tant que conservatrice du patrimoine, je me suis réorientée. J'ai été alors maître de conférences puis professeur d'histoire du Moyen Âge à Besançon. Après dix-sept ans à Besançon, en 2016, quitte à avoir beaucoup de travail administratif comme Professeur des Universités – j'ai eu envie de me présenter comme directrice. On est à un véritable tournant sociétal, avec l'essor du numérique, et les enjeux qui vont avec, dé-

* Vice-présidente nationale de l'APHG. Docteure en histoire médiévale. Professeure d'histoire en CPGE au Lycée Faidherbe à Lille.

** Président national de l'APHG. Professeur en histoire médiévale à l'Université de Paris Nanterre.

*** Secrétaire général de l'APHG et rédacteur en chef de la revue *Historiens & Géographes*. Professeur au Lycée Emmanuel-Mounier à Châtenay-Malabry.

¹ Professeur d'histoire médiévale. Directrice de l'École nationale des Chartes.

velopper par exemple les « humanités numériques », et je suis heureuse d'être à un poste où l'on peut participer aux inflexions

Quand j'étais étudiante, j'ai hésité entre le Moyen Age et le XIX^e s. que j'aimais beaucoup, je continue d'ailleurs à lire beaucoup de littérature du XIX^e s. Je savais en revanche que j'étais attirée par l'histoire politique, mais aussi par l'histoire sociale, et pour l'histoire des femmes : j'ai voulu croiser tout cela, ce qui était encore relativement neuf à l'époque, j'ai alors sollicité de nombreux professeurs, dont Bernard Guenée, puis Michel Parisse, et décidé de travailler grâce à Yolande de Flandre, sur le pouvoir au féminin, ce qui faisait sourire certains de mes petits camarades malgré les formidables archives, chartriers, sceaux dont je disposais. Il y avait aussi une légende noire à déconstruire – c'était passionnant - et Michel Parisse m'a aidée à surnager sans me perdre dans mes très nombreuses archives. J'ai retrouvé des problématiques similaires en arrivant à Besançon où je cherchais des idées de sujets de master pour mes étudiants ; pour mon habilitation à diriger les recherches, dont Jean-Philippe Genet était le garant, j'ai ainsi travaillé sur des sources qui n'étaient pas encore très fréquentées, sur le comté de Bourgogne- la Comté ou Franche-Comté-, la fabrique d'un pouvoir princier sur un terrain impérial avec des contre-modèles par rapport au modèle centralisé qui était celui de la monarchie française. C'était le début de cette construction, un terrain idéal pour comprendre la gouvernance avec les rebellions, les révoltes, de magnifiques archives – en particulier judiciaires – c'était aussi un bonheur de recherche. J'ai aussi monté alors un groupe de travail, dont les résultats sont d'ailleurs sur le point de paraître, sur la plainte politique, la « doléance », envisagée dans une perspective diachronique, du XIII^e s. au début du XIX^e s.

H. & G. : Pour bien mesurer le long passé de l'École, pourriez-vous retracer l'histoire de l'établissement et ses évolutions ?

M. B. : Nous sommes nés le 22 février 1821, sous Louis XVIII : nous aurons 200 ans le 22 février 2021, jour qui verra l'émission d'un timbre-poste à travers lequel nous souhaitons montrer l'évolution de nos objets d'enseignement et de recherche, du parchemin au numérique. Mais le projet de création de l'École datait en fait de la Révolution et de l'Empire. C'est le baron de Gérando qui avait préparé le projet, ce qui n'est pas étonnant puisque la Révolution, c'est la naissance des grandes institutions de conservation du patrimoine, avec la notion de patrimoine de la nation, les confiscations qui vont donner naissance aux services d'archives et au réseau des bibliothèques publiques, avec la volonté de créer des services à l'échelle de chaque département.

Pour gérer ce patrimoine, on sent tout de suite qu'il faut des professionnels. Et on a déjà le souci de la préservation ma-

térielle de ces trésors, alors que certains démembraient les sceaux, les séparaient des parchemins pour leur collection... L'École est ainsi née du souci de pouvoir disposer d'un corps de spécialistes du patrimoine qui connaissent le caractère précieux de ce qu'ils avaient sous la main. L'idée était d'avoir au moins un archiviste paléographe par département pour lire les plus anciens documents, par exemple des chartes carolingiennes, et être en capacité de les lire et de les interpréter. Malheureusement pour la naissance de l'École, le baron de Gérando fut envoyé en mission en Italie pour l'empereur et son projet fut ajourné. Il est repris par la Monarchie restaurée, avec une autre intention, celle de prolonger les travaux d'érudition des clercs depuis des siècles ; au-delà, l'idée était aussi de protéger les sources de la monarchie. Le projet est donc lié à l'émergence du réseau du patrimoine national... C'est une école qui est certes classique, mais qui ne l'est finalement pas tant, avec des personnalités et des parcours très différents, au sortir, bien plus que l'image que l'on peut s'en faire : il ne faut pas se fier à l'estampille « Restauration », le projet s'inscrit dans le sillage de l'âge révolutionnaire. Pourquoi avoir voulu d'ailleurs appeler cette maison « l'École des Chartes » ? Parce que les « chartes » sont les documents les plus solennels, les plus spectaculaires, avec leurs sceaux, ce qui explique que le nom de l'École en fasse mention (nom souvent écorné du reste en « École de Chartres », ce qui agace tout le monde ici, mais c'est un clin d'œil régulier ici à présent, notamment dans les médias, ou sur les réseaux sociaux !). Bien sûr, il y avait aussi, dans cette appellation, une référence à la Charte de Louis XVIII. L'Académie des Inscriptions et Belles-lettres a aussi beaucoup milité pour cette école, pour former grâce à elle une pépinière de jeunes savants capables d'éditer les sources dont elle avait besoin : ce qui explique qu'aujourd'hui encore, les noms des archivistes paléographes soient proclamés chaque année, sous la coupole, au moment de la séance solennelle de rentrée (*voir la photographie ci-dessous, NDLR*).

H. & G. : Et les lieux de l'École ? Ont-ils beaucoup changé ? Reste-t-il beaucoup d'objets des premières années de l'École ?

M. B. : L'École est restée installée 120 ans en Sorbonne, de 1897 à 2017, donc rive gauche, au Quartier latin, dans des locaux dédiés. Mais auparavant, l'établissement a connu plusieurs implantations, sur la rive droite ; de ce point de vue, le déménagement en 2014 sur le site actuel du 65, rue de Richelieu, sonne finalement comme un retour aux sources !

En effet, les premiers cours avaient lieu au plus près des documents originaux, donc dans les locaux de la Bibliothèque royale (future Bibliothèque nationale) ou des Archives générales du royaume (futurs Archives nationales), avant qu'on ne confectionne des fac-simile, grâce à des plaques gravées sur lesquelles on représente tout, même les accidents de

parchemin ; l'école avait ses propres graveurs et sa collection de fac-simile est à la fois l'une des plus premières et des plus grandes collections à vocation pédagogique, c'est quasiment de l'histoire de l'art, comme on en fait encore aujourd'hui à l'école, pour accompagner un chantier archéologique. Ces plaques gravées des fac-simile, nous les conservons toutes dans nos locaux, ce sont des trésors inestimables, de même que nous conservons les premières plaques photographiques destinées à accompagner les cours d'archéologie et d'histoire de l'art, avant l'invention des diapositives...

H. & G. : Y-a-t-il des colloques, des publications prévues pour le bicentenaire ?

M. B. : Oui, tout d'abord un livre publié en co-édition avec Gallimard, dans une très belle collection, très bien illustrée : le premier tome était consacré aux 500 ans du Collège de France, le deuxième aux 350 ans de l'Observatoire, et l'histoire de l'École des chartes sur 200 ans sera le troisième tome. Avec 200 pages environ, et beaucoup d'illustrations, l'ouvrage coûtera 26 euros et paraîtra en novembre. Nous avons aussi sous presse un dictionnaire consacré aux objets d'enseignement et aux méthodes de l'école, avec des entrées qui rappelleront des souvenirs aux anciens, qui font référence à des éléments de l'école, parfois architecturaux (comme « le fer à cheval » où l'on faisait sa paléographie), un ouvrage écrit par le corps professoral et les anciens élèves. Est aussi prévu un colloque à l'Institut de France en juin 2021. Nous sommes par ailleurs en train de numériser toutes les thèses anciennes pour les protéger et en améliorer l'accès ; c'est un long travail pour la bibliothèque de l'École et sa directrice, car dans le cas des travaux les plus anciens, il faut aller chercher chez des particuliers (depuis 1961, les thèses sont déposées, mais ce n'était pas le cas pour les travaux réalisés dans les années antérieures)...

H. & G. : Et aujourd'hui, comment rentre-t-on à l'École, comment s'y forme-t-on et quels sont les débouchés ?

M. B. : Le diplôme d'archiviste paléographe est encore le « cœur du réacteur » de l'École ; mais à ce diplôme s'adossent depuis près de quinze ans maintenant des formations de masters, en partenariat avec l'ENS Ulm notamment, comme le Master d'histoire transnationale, où l'on fait de l'histoire globale... ; les masters numériques de l'École sont aussi très prisés. d'une manière générale, l'on observe au sortir de l'École une multiplicité des parcours, même s'il y a des voies balisées sur lesquelles on nous attend. C'est aussi une école qui s'est professionnalisée, avec des stages à l'étranger, des enseignements qui forment au numérique et aux nouveaux supports que notre société produit : qu'est-ce en effet qu'un fonds d'écrivain aujourd'hui ? Ce sont certes des cahiers papier « à l'ancienne », mais aussi de plus en plus souvent des disques durs d'ordinateurs, des SMS ! Aux Chartes, on enseigne donc la conservation des documents de la charte

mérovingienne aux données de nos ordinateurs, aux jeux vidéo, aux archives audiovisuelles ou à celles du web. Cela fait des matières en plus, même s'il y a des parcours différents, de l'optionnel. Les élèves sont libres de leurs parcours, comme ils sont libres d'avoir accès aux riches collections de notre bibliothèque, directement, sans avoir à commander les livres comme dans les bibliothèques plus classiques ; tout comme chez soi, on a le bonheur de la découverte au fil des rayons ! Bien sûr, on reste à un haut niveau de paléographie, il faut savoir tout lire, y compris les documents aux écritures les plus complexes ! Quand j'étais à Lille, sur mes chartes de Yolande de Flandre, on s'échangeait les compétences avec d'autres jeunes chercheurs : moi j'étais celle qui déchiffrais tout, on m'aidait en revanche pour le vieux flamand... Les stages sont très importants car il faut se trouver une carrière à l'issue, il y a donc huit mois de stage obligatoires durant la scolarité, notamment un stage à l'international. Et puis on fait aussi beaucoup de latin, et c'est important de le dire ; le concours s'est ouvert depuis la fin du XX^e s. et certains élèves ne sont pas latinistes, ce qui peut correspondre aussi à la nécessité d'avoir de nouveaux profils, tournés vers des sources plus contemporaines. Et les thèses de l'école sont très différentes ! Il existe en fait deux concours, le premier avec du latin, le deuxième pour lequel il existe d'autres options, comme la géographie ou l'histoire de l'art, que l'on étudie beaucoup à l'école aussi. Le concours connaîtra encore des évolutions, pour renforcer la place de l'histoire contemporaine. C'est important de bien former nos étudiants, d'en faire des chercheurs pointus et reconnus, avec une belle carrière. L'école est un établissement d'enseignement prestigieux, un établissement qui permet de gagner sa vie à 20 ans, de devenir élève fonctionnaire, d'être autonome très jeune, même si on continue à travailler autant qu'en prépa ! Nos élèves deviennent principalement archivistes, ou bibliothécaires, mais il y a aussi ceux qui choisissent les monuments historiques, les musées, voire ceux qui souhaitent enseigner... Rien n'est interdit et notre rôle, c'est de faciliter les passerelles, par exemple s'il faut faire plus d'histoire de l'art. Nous avons un suivi très individualisé de tous les étudiants, acceptons et accueillons tous les profils, mettons en place des conférences professionnelles et des tables rondes en faisant appel à nos anciens élèves, donc essayons d'accompagner des jeunes gens qui ne projettent pas forcément sur un même métier toute leur vie, qui voudront peut-être passer d'un corps à l'autre, être détachés ! Une carrière, c'est aussi cela : beaucoup d'humain, du relationnel, des évolutions personnelles, des opportunités... Un parcours de vie.

H. & G. : Pourriez-vous nous dire comment se situe l'école dans le paysage de la recherche actuel ?

Nous avons trois grands axes de recherche, celui des cultures de l'écrit, un axe autour du patrimoine et de la patrimonialisation, un axe enfin autour de l'édition de textes. A

ces lignes de force de l'école s'ajoutent toutes les compétences des humanités numériques : les centres d'intérêts s'élargissent aux contenus et aux méthodes du numérique, ce qui renouvelle aussi profondément l'école mais aussi les champs de la recherche, les modalités de l'enquête. On travaille aussi beaucoup sur la reconnaissance automatique des caractères : nous sommes très inégaux face à la paléographie. Il n'y a rien de mieux que l'œil humain mais la machine apprend... Nous développons ainsi des applications automatiques de transcription de texte grâce à la reconnaissance des caractères. Nous avons aussi développé un programme sur la reconnaissance optique des filigranes des papiers anciens pour mieux travailler sur la datation, la circulation des ouvrages... Des répertoires existent déjà mais doivent être complétés. Et puis récemment, Marc Smith a été sollicité pour étudier les inscriptions présentes sur les cadres de primitifs flamands, qui participent à l'expertise savante de l'œuvre. Le numérique a formidablement renouvelé le quotidien du chartiste ! L'école a développé bien des projets internationaux, par ailleurs, par exemple, avec l'Afrique. Nous avons ainsi un projet de chaire Unesco sur l'enseignement de l'archivistique en Afrique, parce que c'est un outil d'histoire mais aussi de bonne gouvernance et de

société : là-aussi, l'école voudrait monter un réseau d'enseignement qui passerait par le numérique.

H. & G. : Avez-vous un message à délivrer aux collègues du secondaire ?

M. B. : Quand on repère un jeune qui vibre pour le patrimoine, l'histoire, les sources, ce serait bien de leur parler de l'école des Chartes : car tous ne connaissent pas l'école, qui est encore parfois confidentielle. Le bicentenaire est un temps opportun pour mieux faire connaître l'école. C'est une école unique, mondialement connue à l'étranger ! Nous avons d'ailleurs embauché un Youtubeur, *Nota Bene*, pour communiquer sur l'école, que les jeunes puissent y candidater plus nombreux, sans qu'elle soit réservée à des héritiers. Heureusement, tous les ans, on a entre 33 et 48% de boursiers. Elle reste une école du mérite, sans que les élèves aient forcément des parents engagés dans les carrières de la conservation et du patrimoine. A cet égard, je trouve particulièrement significatif d'avoir pu créer cette année, avec les éditions Perrin, une bourse pour éditer une thèse, celle qui remportera chaque année le prix Victor Baubet¹ du nom d'un fils de boulanger du Puy entré à l'école des Chartes. Nous en sommes très heureux, pour promouvoir tous les élèves.



Proclamation des archivistes paléographes, sous la Coupole de l'Institut, à Paris, lors de la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. 24 novembre 2017. © AIBL - Juliette Agnel. Tous droits réservés.

² En ligne : <http://www.chartes.psl.eu/fr/actualite/lancement-bourse-victor-baubet-partenariat-editions-perrin>